

Séance plénière :

Quels enjeux pour les réseaux ? Quels outils développer pour une
AICT en pleine mutation ?

Le mardi 10 octobre 2017, 11h00-12h30

Intervenants :

- **Roland Ries**, Maire de Strasbourg, Président de Cités Unies France
- Louis Giscard d'Estaing, Maire de Chamalières, Membre du Comité directeur de l'AMF
- **Remy Rioux**, Directeur général de l'Agence Française de Développement
- **Mpho Parks Tau**, Président de CGLU, Président de l'Association Sud-Africaine des gouvernements locaux
- **Frédéric Valier**, Président de PLATFORMA et Secrétaire général du Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE)

Modératrice :

Geneviève Sevrin, Directrice Générale de Cités Unies France

Mme Sevrin remercie les personnalités présentes, dont le Ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation du Burkina Faso, Monsieur Sawadogo, présent au premier rang.

Elle précise, en introduction, que cette plénière va traiter des enjeux pour les réseaux en matière d'action internationale, et des outils de développement de cette politique, en pleine mutation, pour les Collectivités Territoriales.

Le niveau local est unanimement reconnu, par l'ONU, par la COP21, par l'Europe. Cependant, lorsqu'on évoque l'échelon local, de quoi parle t'on ? Aujourd'hui, le parti pris est celui des collectivités territoriales. C'est l'échelon pertinent d'une action à l'international, et pour le développement local. Il y a un grand nombre d'enjeux croisés pour les différents niveaux de collectivités territoriales.

Monsieur Ries est invité à prendre la parole en premier. Les interventions des collectivités territoriales à l'international sont pertinentes qu'il s'agisse de situations d'urgence de crise et de réhabilitation par exemple, mais aussi dans la promotion du développement durable. Les collectivités territoriales permettent de faire émerger des initiatives et ont une vision intégrée du développement territorial. En ce sens, elles sont

essentielles. Cités Unies France est un réseau de collectivités multi niveau, en cours de réécriture de son projet stratégique, dont les grands axes ont été débattus en Assemblée Générale.

Dans ce contexte de l'AICT en pleine mutation, comment reliez-vous, M. Ries, les enjeux de l'AICT et les axes renouvelés du projet stratégique de CUF ?

Roland Ries, Maire de Strasbourg et Président de Cités Unies France :

L'AICT est à la croisée des chemins. On ne peut plus faire l'AICT comme on le faisait il y a dix ans car la situation géopolitique des collectivités territoriales a énormément changé. Des phénomènes nouveaux sont apparus : les zones de tensions, de guerres, le terrorisme qui se développe, les migrations liées aux guerres, au terrorisme, à la pauvreté, les crises sectorielles, le réchauffement de la planète. Tout cela est résumé dans les Objectifs de Développement Durable (ODD) qu'il faut territorialiser, inclure dans nos politiques locales. A CUF, nous devons nous adapter à cela. Nous ne pouvons pas rester sur les jumelages de jadis, il faut que nous en inventions de nouveau. Il faut le faire sur des programmes définis en commun avec les partenaires. Il faut privilégier les échanges avec nos partenaires, y compris en utilisant les outils numériques.

Jusque là, les choses sont connues. Ce qui est nouveau aujourd'hui, c'est le paradoxe au niveau français et international. Il y a d'un côté une augmentation des interconnexions entre les collectivités locales, entre les peuples ; tout se sait à présent aux quatre coins de la planète. En contradiction avec cela, il y a des phénomènes de repli sur soi, des phénomènes populistes, où on laisse entendre qu'on pourrait chacun être heureux chez soi, sans s'occuper de ce qui se passe à l'autre bout de la planète.

Cela est faux, l'AICT est plus que jamais indispensable. Si on ne tient pas compte de ce qui se passe ailleurs, ce qui se passe ailleurs va venir chez vous et va perturber votre fonctionnement. Il faut développer les solidarités internationales, partager les bonnes pratiques. C'est ce que nous faisons à CUF. Il ne faut pas seulement être dans la parole, il faut aussi mettre en place une certaine pédagogie. La radicalisation, la lutte contre la désertification, etc., sont des problèmes mondiaux et locaux. Il faut que les autorités nationales en prennent conscience.

Geneviève Sevrin :

Monsieur Ries évoquait la nécessité de travailler en réseau, cela dans un contexte, pour les villes, de mutation et de baisse de la dotation générale, de suppression des contrats aidés. Les villes réaffirment que l'action internationale est de premier plan, mais en même temps les élus indiquent que ce n'est pas prioritaire, alors même que la demande de savoir faire française s'accroît. En temps que représentant de l'Association des Maires de France (AMF), M. Giscard d'Estaing, quelle est la vision de l'AMF sur l'AICT

et quels sont les attentes et les besoins formulés par les communes pour une plus forte implication de leur part ?

Louis Giscard d'Estaing, Maire de Chamalières, Membre du Comité directeur de l'AMF et représentant de François Baroin :

L'AMF est convaincue que le développement des collectivités ne peut se faire seul, dans la limite de nos territoires. Il faut qu'il y ait une action concertée ; il remercie CUF d'y participer activement. Il y a eu récemment des réformes territoriales qui sont des éléments de complexité supplémentaire, ajoutant à cela un contexte budgétaire contraint ; les collectivités ont tendance à considérer l'AICT comme une variable d'ajustement budgétaire car elle n'est pas au cœur de l'action municipale ; elle correspond à une action plus large.

L'AMF réunit aujourd'hui 34486 maires, 1481 présidents d'intercommunalité. Elle fédère des territoires de toutes tailles, les communes de petites tailles, celles urbaines, les zones de montagne, les zones côtières, d'outre mer. Des outils ont été mis en place afin d'alimenter la réflexion de l'Etat. Comme exemple de ce travail commun, un vademecum a été publié à propos du dispositif 1% déchet. C'est la loi Canfin qui dit qu'1% du budget consacré au traitement des déchets peut alimenter la coopération décentralisée dans le domaine des déchets. Juste avant, il y a eu la loi Oudin Santini qui traitait de l'eau.

Il est important d'informer les élus sur les avantages des projets de coopération décentralisée pour leurs collectivités. L'AMF organise le mardi 21 novembre le 100^{ème} congrès des maires et présidents d'intercommunalité qui sera un moment d'échange avec les partenaires internationaux, et invite tout le monde.

Comme M. Ries l'a rappelé, il ne peut y avoir de coopérations sans partenariats. L'AMF comme CUF accueillent régulièrement des délégations ; dernièrement, la Corée du Sud est venue pour se renseigner sur les pratiques de décentralisation française. Malgré un contexte mouvant, l'AMF s'est attachée à leur expliquer le fonctionnement territorial français. Un nouvel accord de partenariat a été signé.

Enfin, en tant que conseiller régional de la région Auvergne-Rhône-Alpes, force est de constater que suite à la fusion des régions, il a fallu mettre en commun des outils de coopérations qui n'étaient pas les mêmes. Il est nécessaire de continuer à travailler inlassablement à une meilleure coopération. La coopération décentralisée des régions, et celle des métropoles qui se trouvent dans ces régions ne sont pas les mêmes, c'est de notre responsabilité d'essayer de coordonner ces efforts. L'AMF s'engage à faire ce travail pour faciliter les actions de coopération décentralisée.

Geneviève Sevrin :

Merci ; vous parlez de travail coordonné entre réseaux, et vous évoquez le fait que, par ses contributions, l'AMF alimente le travail de l'Etat.

Monsieur Rioux, vous avez entendu deux réseaux de collectivités, qui s'expriment sur leur volonté de plus d'international pour les collectivités, mais aussi de plus de collectivités pour répondre aux grands enjeux mondiaux. L'Etat, à travers le livre blanc sur la diplomatie des territoires reconnaît le rôle des collectivités dans l'aide publique au développement. Selon vous, en quoi les contextes français et international sont-ils favorables à l'AICT ? Quelle place pour ces collectivités, quelles ambitions de l'AFD au regard de cette AICT qui vient d'être décrite ?

Remy Rioux, Directeur général de l'Agence Française de Développement :

J'étais au Forum l'an dernier et j'y reviens avec autant de plaisir. Je souhaitais vous dire que l'AFD se tourne vers les collectivités, nous vous soutenons et portons une grande attention à vos projets internationaux. Je pars du même constat que vous : jamais l'AICT n'a été aussi nécessaire, reconnue, attendue. Je vois dans tous les cercles internationaux qu'il faut renouveler la manière de coopérer, sur une base d'égalité parfaite, en s'inspirant et en comprenant l'expérience de développement des territoires étrangers dans lesquels nous sommes tous présents. La préoccupation pour les biens communs, le développement durable, passent par les collectivités territoriales. Le très grand apport des Objectifs de Développement Durables (ODD), c'est cette prise en compte de la dimension territoriale. Lorsque l'on a 17 ODD, cela veut dire qu'on ne choisit pas. Cela appelle à une lecture territorialisée du développement. Il faut comprendre avec les acteurs locaux quelles actions vont engager des dynamiques économiques, sociales, et territoriales pour le développement. Le financement de l'AICT est en train de baisser. C'est un vrai sujet de préoccupation.

Le deuxième message c'est pour vous dire que l'AFD veut vous accompagner, faire face à cette situation paradoxale. L'Agence a reçu un mandat du comité interministériel à la coopération internationale et au développement, afin de nous engager plus fortement dans le financement de l'AICT. Tout un plan d'action est prévu en interne pour aboutir à une nouvelle stratégie, qui sera révélée l'an prochain. M. Melonio est à la tête d'une unité d'une dizaine de personnes qui sont en charge de tisser une relation plus intense avec les territoires, les élus mais aussi les entreprises. Nous avons établi une belle alliance avec la Caisse des Dépôts et consignations. Les réseaux ont été réunis. Une convention a été signée qui est le mode d'emploi pour que nos réseaux fonctionnent de manière fluide. Notre réseau est à votre disposition, je fais moi-même un tour de France pour venir soutenir les acteurs dans les territoires et engager le débat avec ceux qui seraient moins convaincu du caractère essentiel de ces outils.

La FICOL – *Facilité de financement des collectivités territoriales françaises* - est en train de grossir. De beaux projets sont en cours d'élaboration. On aimerait beaucoup avoir plus de projets ultra-marins. C'est l'esprit des ODD, ce sont des territoires où on innove, des territoires qui sont à la pointe.

Je termine en disant qu'il faut considérer l'AFD comme une source de financement, mais voyez-nous aussi comme le financeur de vos partenaires du Sud. Nous avons notre réseau de 85 agences dans le monde. Nous sommes le seul bailleur de fonds qui accepte de financer directement sans demander la garantie de l'Etat. Le premier financement non souverain a été fait à Ouagadougou et nous en sommes très fiers. Nous pouvons être ce tiers qui vous permette de faire des projets plus grands. Nous voulons participer au renforcement des liens que vous êtes en train de tisser.

Geneviève Sevrin :

Au delà des réseaux de collectivités, l'AFD constitue donc également un formidable réseau qui vient en appui aux collectivités qu'elles soient du Nord ou du Sud.

M. Vallier, au niveau européen, PLATFORMA porte les enjeux de l'appui au développement. Y a-t-il une vision homogène, européenne de ce que peut ou doit être l'AICT ?

Frédéric Valier, Président de PLATFORMA et Secrétaire général du CCRE :

PLATFORMA est une coalition d'acteurs qui réunit des villes et des régions en direct. CUF est un partenaire important de PLATFORMA. Nous avons créé PLATFORMA sous l'impulsion d'un français, Pierre Schapira et l'Europe a voulu s'engager dans le soutien à l'action locale internationale. Avant cette période, il n'y avait aucun financement pour la coopération décentralisée. Notre rôle est d'agir auprès des instances européennes pour que les programmes mis en place soient accessibles aux acteurs locaux, aux partenaires européens et du Sud afin qu'ils aient accès à des fonds européens pour le développement local. L'autre mission est de confronter les pratiques. En Europe, chaque pays a ses propres modalités d'intervention pour l'AICT. Nous confrontons ces différences de pratique pour porter un message et échanger sur les meilleures manières d'atteindre les objectifs fixés. C'est un engagement volontaire, parfois un peu tendu ; par exemple nos amis du Nord de l'Europe ont une approche plus sous forme d'agence nationale d'action, alors que la France a une action plus directe de villes à villes. Nous sommes en train de créer un outil, CONNECT, pour l'ensemble des collectivités dont l'objectif est de faciliter l'accès à l'expertise entre partenaires.

Ce changement d'attitude par rapport à l'engagement des villes date de 1992, après le Sommet de la Terre : penser global, agir local. Aujourd'hui on pense presque à l'inverse : les institutions internationales pensent local pour pouvoir agir global. C'est un changement essentiel pour nous car cela nous met en responsabilité à un moment où les moyens sont réduits. On attend des villes et des territoires que ce soient eux qui portent le changement dans le monde. Il faut instaurer une gouvernance partagée entre collectivités, Etats, et niveau supranational (l'Union Européenne, l'Union Africaine, etc.) C'est à ce niveau là que nous nous positionnons pour faciliter l'AICT.

Geneviève Sevrin :

Vous avez entendu des réseaux de collectivités, ainsi que l'AFD, qui ont leur vision de l'AICT. Globalement, Monsieur Mpho Parks Tau, c'est une vision du Nord ; cette vision a-t-elle un écho pour vous ? Et quelle est votre vision de la place des pouvoirs locaux l'AICT ?

Mpho Parks Tau, Président de CGLU, Président de l'Association Sud-Africaine des gouvernements locaux :

Je pense que dans un premier temps, il est important que l'on prenne conscience du programme mondial pour le développement qui est un programme où il y a un consensus entre les défis que nous devons affronter en tant qu'humanité, mais aussi un consensus sur les solutions qui peuvent être trouvées et le rôle des différentes régions et agences dans l'agenda de développement mondial. A CGLU, nous avons choisi d'aborder un point de vue collectif et mondial. Il est nécessaire d'avoir cet abord global ; on ne peut pas aborder le changement climatique sans aborder les crises et les réhabilitations, ou la manière dont on finance l'agenda du développement par exemple.

On ne peut regarder le rôle du nouvel agenda urbain sans prendre en compte les ODD. L'agenda mondial est un agenda intégré fixant les objectifs et établissant une vision globale que nous devons tous collectivement atteindre. Bien sûr, notre capacité et aptitude à faire face à cela dépend des challenges auxquels nous sommes confrontés ; le rôle de nos associations ainsi que des bailleurs de fonds est de supporter tout particulièrement les villes mais aussi les pays d'un point de vu mondial afin que cela reste inclusif. Nous devons toujours nous assurer que l'on puisse établir une bonne gouvernance des institutions, qui sera au premier rang du développement. Dans tout les cas, nous ne pouvons pas prédéterminer des solutions de développement sans avoir un vrai rôle dans la mise en place de ces politiques et la création d'un outil.

Ce rôle dépend des institutions elles-mêmes. Elles doivent instaurer un système exécutant de manière prédéfinie et régulière, au sein du cadre législatif propre à leur

pays, une aptitude financière et fiscale des institutions. Elles doivent aussi prendre en compte les actions collectives pour être capables de construire la résilience locale, et pouvoir mettre en place l'agenda de développement mondial.

Le point de vue de CGLU est qu'il faut s'assurer en premier lieu que les gouvernements locaux peuvent avoir leur place lors des discussions portant sur l'agenda de développement mondial ; dans un second temps, il faut établir notre propre capacité institutionnelle pour être au premier rang de la mise en oeuvre de cet agenda, tout en prenant en compte les réalités qui se trouvent dans les villes. Par exemple, au sujet de la migration, c'est un problème souvent traité sous l'angle national, mais ce sont les villes qui doivent traiter des questions d'assurances pour ces personnes qui arrivent dans un nouvel endroit, ce sont les villes qui doivent directement répondre à leurs besoins de développement. Nous sommes là pour aider les gouvernements locaux à répondre à ce genre de défis.

Enfin, je pense qu'il est important que l'on soit en capacité de faire communiquer les différents réseaux entre eux, en tant qu'entités complémentaires. Les villes travaillent et doivent continuer à travailler activement pour trouver les solutions aux défis du développement. Il est important pour nous de donner du pouvoir aux solutions locales. Lorsque l'on aide une ville, on ne détermine pas une solution pour elle, ce sont les villes elles-mêmes qui établissent leurs solutions. Il faut être capable de laisser ces autorités locales assumer leur niveau de responsabilité, et les aider à mettre en place leurs propres mécanismes de développement au regard des défis auxquels elles sont confrontées. La réponse mondiale aux challenges du développement doit se faire en accord avec les politiques de mise en oeuvre locale.

Geneviève Sevrin :

Vous insistez sur le fait que les réponses internationales puissent être ancrées sur l'expertise et le réseau des élus locaux. Avec des moyens limités, les collectivités territoriales sont en capacité de faire émerger leur propres outils et réseaux. De même, vous avez souligné que les agendas de développement locaux des collectivités sont connectés avec les enjeux mondiaux.

Je propose que suite à ces premières interventions, on puisse prendre une ou deux questions dans la salle.

Omnia Aboukorah-Voigt, Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) :

Je vous remercie pour ces interventions. Je dirige un programme d'appui au gouvernement togolais pour la mise en oeuvre de son processus de décentralisation.

Comme cela a été souligné par le Directeur Général de l'AFD nous pouvons vous aider, collectivités, à faire le relais sur place entre vos actions. Nous sommes fortement en demande de partenariats entre villes françaises, togolaises et allemandes.

Remy Rioux :

Bien sur il y a un axe franco-allemand très fort dans les politiques de développement. L'AFD, la GIZ et le KFW, et aussi Expertise France qui noue des relations très étroites avec nos amis et partenaires allemands. L'aide européenne est très dynamique.

J'en profite pour vous informer d'une évolution importante dans le monde du développement. Le partenariat entre l'AFD et la Caisse des Dépôts (CDC) est regardé à la loupe et, de plus en plus, les banques, très ancrées dans leur territoire et leur pays se mettent à travailler ensemble au service des ODD. Entre l'AFD et la CDC, le KFW et la GIZ, la China development Bank, etc, ce sont des instruments qui financent leur propre développement, et en même temps ont une partie de leur activité à l'international, à l'écoute des grandes priorités du monde. Si nous arrivons à mettre en résonance tous ces instruments, pas seulement la France et l'Allemagne, mais tous ensemble, et que l'on vient se brancher sur des réseaux d'élus, nous allons vraiment faire une différence au niveau mondial. Les banques dont je parle ont toutes la taille de la Banque Mondiale ; elles se sont regroupées dans l'IDFC (International Development Finance Club) dont le conseil d'administration va se réunir ce dimanche. Si tout se passe bien, l'AFD va prendre un rôle plus actif dans ce club.

Frédéric Valier, Président de PLATFORMA :

Nous portons à PLATFORMA la coopération tripartite qui permet de réunir plusieurs collectivités européennes afin de porter des projets innovants et européens. C'est aussi intéressant pour des collectivités françaises de s'allier aux collectivités allemandes pour intervenir dans le Sud.

Yvette De Peyer, Conseillère municipale déléguée à la coopération, Mairie du Vigan :

Je viens d'une commune de 4000 habitants. Nous avons lancé en 2012 un projet eau et assainissement en mobilisant le 1% de la facture d'eau de notre commune. Ce n'est pas énorme mais cela nous a permis de lancer un projet important au Mali. Il nous manque encore une part de financement ; pour cela j'ai sollicité l'AFD à Bamako. Le projet dans lequel nous travaillons est dans une zone rouge. Il y a néanmoins une forte demande, et nous sommes confrontés à des recherches de financement très lourdes afin de trouver des compléments. Comment peut-on faire ?

Remy Rioux :

Nous avons un guichet à l'AFD qui s'appelle la FICOL mais qui a des seuils d'interventions, pour des projets plus grands. Il y a dans la FICOL un sujet zone rouge. Nous sommes en train de lancer une alliance pour le Sahel ; l'idée est bien de conduire des actions dans ces territoires. Il y a aussi des projets de taille plus petite, c'est la DAECT – Délégation à l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales - au Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères qui s'en occupe.

Rémy Rabillard, Conseiller municipal, Chécy (Loiret) :

Nous savons que les partenaires agissent beaucoup pour le développement du Sud. Je souhaitais prendre la parole afin de discuter du soutien aux arrières pays. Il faut soutenir les collectivités pour éviter l'exode rural. Nous savons que cet exode est source de la migration mondiale. Je souhaitais pointer du doigt cela, afin que l'on pense un peu plus aux collectivités des arrières pays, pour que les populations locales s'imprègnent elles aussi des outils de développement.

Jocelyne Eustache, Conseillère municipale, Mairie de Baie-Mahault, Guadeloupe :

Je souhaiterais adresser un message à Monsieur Rioux. Nous venons de subir deux ouragans majeurs et je profite de la présence du Directeur Général de l'AFD pour les remercier de leur solidarité et des 4 millions d'euros qui ont été donnés à la Guadeloupe. J'ai bien entendu ce que vous aviez dit à propos des projets ultra-marins et nous ferons passer le message.

Roland Ries :

Nous avons là la justification de l'existence des réseaux de collectivités locales. CUF est sur ce crédo là. Nous souhaitons encore plus accompagner les collectivités, dont les plus petites. Nous ne pouvons pas financer en direct, mais nous pouvons vous aiguiller dans les différentes directions : AFD, DAECT, etc. C'est notre ADN. Je suis tout à fait prêt à en discuter avec vous. Des Rencontres comme celles là, c'est l'occasion de prendre des contacts avec nous, et d'adhérer à nos associations.

Geneviève Sevrin :

Nous allons procéder à un autre tour de questions auprès des intervenants. Monsieur Giscard d'Estaing, l'AMF est membre de droit du bureau de CUF. Comment l'AMF envisage t-elle ce partenariat pour les années à venir, autour de quelles priorités ?

Louis Giscard d'Estaing

L'AMF envisage ce partenariat dans un esprit de travail en commun. Nous savons à quel point il est difficile pour chacun d'entre nous de se retrouver dans notre organisation territoriale. Lorsque des instances se sont spécialisées dans un sujet précis, il faut les utiliser pleinement dans un schéma de simplification. En écho à la question posée par le conseiller municipal du Loiret, il faut diriger les niveaux de collectivités vers l'interlocuteur opportun.

Nous avons encore besoin de travailler les relations institutionnelles sur les sujets de coopération décentralisée. L'an dernier, une après-midi a été consacrée lors de la conférence des Ambassadeurs à la coopération décentralisée. Le fait de nous associer avait été une très bonne initiative, et les différents représentants des collectivités locales avaient pu avoir de nombreux échanges. Malheureusement, cette initiative n'a pas été renouvelée. A présent, il y a un représentant du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères dans chacun des 13 chefs lieux des nouvelles régions. Il faut encore plus utiliser ces facilités pour que l'AICT se fasse avec une meilleure intégration de notre outil diplomatique.

Geneviève Sevrin :

Monsieur Vallier, vous avez évoqué un dispositif en phase pilote en appui aux services des collectivités. Pouvez vous nous en dire un peu plus, et quelles perspectives voyez vous à la collaboration entre CUF et PLATFORMA ?

Frédéric Valier :

PLATFORMA a pour objectif de faciliter l'échange d'expériences et d'outils. Vous avez parlé du 1% eau et 1% déchets, voilà une initiative française que nous voulons porter au niveau européen. Pour revenir à CONNECT, l'idée est d'avoir un système de bourse au niveau global, avec un facilitateur qui prenne en compte les demandes d'expertises des partenaires du Sud avec le réseau des collectivités territoriales européennes, de pouvoir identifier cette demande et mettre en relation les partenaires. Si la ville de Chamalières par exemple a une expertise particulière dans un domaine, elle peut la mettre facilement à disposition d'un partenaire dans le Sud.

On a déjà commencé des projets, avec des villes qui sont nouvelles dans cette expérience là. Reykjavik par exemple s'y est mise alors qu'elle n'avait jamais eu de coopération décentralisée. On a déjà un bilan très positif, et avec le soutien essentiel de CGLU, on va pouvoir mettre en place un dispositif qui répondra directement aux besoins des territoires.

Geneviève Sevrin :

M. Parks Thau, vous disiez tout à l'heure l'importance d'être à l'écoute des collectivités, des habitants, notamment dans les pays du Sud. Comment voyez-vous l'évolution de ce méta réseau qu'est CGLU, pour faire en sorte que ce réseau ne devienne pas une gigantesque machine administrative ?

Mpho Parks Tau :

Dans un premier temps, il faut bien identifier que les bureaux de CGLU sont répartis en fonction des zones géographiques. Ils prennent en compte, par exemple en Afrique, le contexte des associations des pouvoirs locaux sud africains. CGLU Afrique est utile pour construire la capacité d'action internationale des gouvernements locaux. Nous travaillons avec, mais aussi à travers ces associations afin de coordonner les actions au sein d'une même région. Elles doivent pouvoir créer un réseau qui mette en valeur et renforce le travail effectué dans la région concernée. De beaucoup de manières possibles, vous pourrez observer que les gouvernements locaux jouent un rôle actif dans le fait de construire leurs actions locales dans leur propre pays, mais aussi dans d'autres de la région. En Afrique du Sud, l'Association Sud-Africaine des gouvernements locaux est très proactive, mais aussi sur l'ensemble du continent africain. L'objectif est d'étendre le soutien que nous recevons à d'autres pays qui en ont aussi besoin, en associant les gouvernements locaux entre eux.

Si on en revient au niveau mondial, nous avons bénéficié durant ces dernières années de la collaboration de ces différents réseaux locaux. La Global Task Force est un mécanisme qui nous permet de mobiliser des différents réseaux pour travailler ensemble, mais aussi identifier les différents sujets d'interventions. Notre participation dans ces réseaux mondiaux n'est pas seulement de plaider ou d'exercer de l'influence auprès des pouvoirs publics, mais aussi d'être directement responsable de la mise en œuvre de l'agenda du développement mondial au niveau local.

Geneviève Sevrin :

Il faut en effet renforcer le réseau des gouvernements locaux, accroître cette capacité globale à intervenir au profit des collectivités territoriales et des habitants.

Monsieur Ries, la posture de CUF est assez unique, elle est à la confluence des différents niveaux de collectivités, de thématiques. CUF est reconnue pour sa polyvalence, son dialogue avec les membres et en synergie avec les structures nationales. Pour ce faire, CUF a besoin de partenariats solides ; avec le MEAE, Platforma, l'AFD avec qui CUF entend poursuivre la discussion pour trouver la bonne position, et maintenir sa position

de tête de réseau. Juste après ce débat, la convention de partenariat entre CUF et l'AFD va être signée. Comment voyez-vous les évolutions pour ce partenariat ?

Roland Ries :

Vaste question, mais je vais essayer d'y répondre en peu de mots. Je suis de ceux qui pensent qu'on est plus intelligent à plusieurs que séparément. L'addition des neurones me semble positive, à la condition qu'on ne soit pas dans la compétition. Il faut définir des partenariats, des rôles dévolus à chacun. Il y a le rôle des collectivités territoriales qui est désormais acquis, notamment depuis la COP21. Il faut que CUF travaille pour crédibiliser son action. Il faut se tourner vers les petites et moyennes collectivités, car les plus grandes ont déjà des réseaux bien construits.

Il y a tout le monde associatif, les ONG, avec lesquelles il faut travailler, tout comme avec la sphère économique. Le MEDEF, par exemple, est demandeur pour répondre globalement à des questions qui se posent dans tel et tel pays. Notre rôle est d'être un ensemble. Il faut se fixer l'objectif global qui est de travailler ensemble. Il faut tenir compte de la géopolitique, des évolutions rapides et imprévisibles d'aujourd'hui. Il faut se mettre tous ensemble dans cette perspective là.

Geneviève Sevrin :

Monsieur Rioux, vous évoquiez une nouvelle dynamique autour de l'AICT. Comment voyez vous les pistes de réflexions à explorer pour l'AFD vis à vis de CUF ?

Remy Rioux :

Nous sommes à votre écoute, nous avons des échanges avec l'ARF, l'ADF, etc., mais le partenariat avec CUF est très stratégique pour l'AFD, à la fois parce que nous avons le même périmètre géographique d'intervention, et parce que nous savons le rôle de Monsieur Roland Ries, et de Madame Geneviève Sevrin. Nous avons depuis 2006 chaque année une convention avec vous, nous faisons beaucoup de choses ensemble (études, projets, événements).

La convention de 100 000 euros que nous allons signer tout à l'heure vise à mettre en œuvre le nouveau projet stratégique de CUF ; je salue Monsieur Kamelgarn qui nous aide à mettre cela en place. Nous avons identifié deux thèmes cette année, le premier c'est l'innovation des territoires ; beaucoup d'innovations naissent au Sud, et nous devons aussi partager les nôtres. Tous les réseaux se mettent dans cette posture d'écoute et d'analyse des opportunités. Le deuxième thème identifié dans notre convention est la valorisation de réseau de nouveaux élus. Il est important que nous leur expliquions le potentiel de l'AICT et que nous leur présentions des actions concrètes.

Le Président de la République, devant les Ambassadeurs réunis, puis à la tribune des Nations Unies a donné un grand élan à la politique de développement. Il a dit trois choses :

1. 0,55% de notre revenu national sera consacré aux aides publiques au développement à l'horizon 2020. Actuellement, ce chiffre s'élève à 0,38%, l'effet est donc considérable. Cela va permettre d'accroître les potentialités de financement au cours des prochaines années.
2. priorité sera donnée à l'aide bilatérale. Il faut en effet que l'on redonne de l'énergie à nos actions bilatérales. Cela concerne l'AFD ainsi que toutes les collectivités qui veulent concevoir encore plus de projets.
3. changement de méthodes, avec une approche plus partenariale. Monsieur Jean-Marie Tetart utilisait une formule que je souhaite reprendre : « *mettre la France en coopération* ». Il faut réunir la société civile, les entreprises, les collectivités. Il est important que dans le cycle de nos projets, procédures et financements, on mette plus de contenu partenarial. Bien sûr, nous le faisons fait déjà, mais il faut qu'on clarifie encore plus nos dispositifs pour que les petites collectivités aussi comprennent les outils à leur disposition.

Dans la perspective lancée par le Président de la République, il faut que l'on soit capable d'être à l'origine et de financer plus de projets.

Siméon Sawadogo, Ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation du Burkina Faso :

Ce n'est pas une question mais plus un témoignage. Tout ce qui a été dit ici, nous l'avons vécu la semaine dernière lors des Assises de la coopération décentralisée à Ouagadougou. Nous avons vu une très grande participation des collectivités d'Europe et tout particulièrement de France.

Votre thème va très bien avec les débats qui ont animé la séance plénière des Assises burkinabés. Les collectivités territoriales vont réinventer les relations internationales dans les années à venir. Tout ce que les Etats vont faire va aller vers les intérêts des collectivités territoriales. Ces dernières n'auront pas le temps d'attendre que l'Etat décide des politiques territoriales, elles vont continuer par elles-mêmes et prendre les devants, à travers des associations comme CUF, pour entreprendre directement entre peuples. Quand nous avons voulu organiser ces assises nationales à Ouagadougou, nous sommes venus à Bruxelles, nous avons vu PLATFORMA, visité l'AFD, Monsieur Gallet à CUF nous a aidé. Nous avons eu beaucoup de propositions à ce niveau.

La première relation de coopération décentralisée que nous avons eu date de 50 ans. Il y a un point que je tiens à souligner qui peut s'apparenter à un problème. La coopération décentralisée, ce n'est pas seulement la question économique, en effet, des ambulances

ont été achetées, des forages ont été faits, des dispensaires réhabilités. Mais attention, un des éléments essentiels de la coopération décentralisée réside dans la relation entre les peuples, les affections qui se créent : quand nous avons des gens qui viennent dans un village au Burkina Faso, et qu'elles retournent ensuite dans leur village en France, cela noue des relations durables. Je souhaite bon vent à la coopération décentralisée.

Geneviève Sevrin :

Monsieur le Ministre, je pense que vous avez fait la conclusion. Merci infiniment à tous les panélistes pour leurs interventions. Je formule le vœu que l'an prochain notre table ronde puisse être un peu plus féminine. Je propose à Monsieur Ries et Rioux d'aller à la tribune afin de signer la convention.